



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LA SAS  
KI M'AIME ME SUIVE POUR L'ORGANISATION  
D'UN SPECTACLE LE 12 FEVRIER 2021**

**DÉCISION N° DM-20-249  
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la sas Ki m'aime me suivre, représentée par Monsieur Pascal Guillaume, en sa qualité de directeur général, dont le siège social est situé 92 rue de la Victoire – 75 009 Paris – pour l'organisation du spectacle « Pierric – Homme encadré sur fond blanc » le vendredi 12 février 2021, dont le coût total est fixé à 8 010,85 € (huit mille dix euros et quatre-vingt-cinq centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la sas Ki m'aime me suivre, représentée par Monsieur Pascal Guillaume, en sa qualité de directeur général, dont le siège social est situé 92 rue de la Victoire – 75 009 Paris – un contrat pour l'organisation du spectacle « Pierric – Homme encadré sur fond blanc » le vendredi 12 février 2021, dont le coût total est fixé à 8 010,85 € (huit mille dix euros et quatre-vingt-cinq centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201023-lmc1H7745H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/10/2020 Date de Publication : 23/10/2020
---